

Avis de constitution

SOCIETE « AURORE PHYTO SERVICE PLUS »

Siège ABIDJAN-YOPOUGON NIANGON SUD MAROC
PHARMACIE MATY LOT 70 ILOT 7, Lot 70, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 22/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AURORE PHYTO SERVICE PLUS »

Objet :

- Fourniture et matériels de bureaux
- Prestation de service,
- Consultance,
- Lutte Antivectorielle,
- Formation,
- Restauration,
- Ventes et location de véhicules et Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-YOPOUGON NIANGON SUD MAROC

PHARMACIE MATY LOT 70 ILOT 7, Lot 70, Ilot 7

Dirigeant(s) M OUATTARA KASSOUM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04348 du 03/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54325/GTCA/RC/2025 du 03/09/2025

